

## ACTUALITÉS &amp; EVÉNEMENTS

ACTUALITÉS

EVÉNEMENTS

Disparition de Maître Jean-Flavien Lalive, associé  
fondateur de l'Etude LALIVE (août 2012)

21 Août 2012

C'est avec tristesse que nous apprenons le décès le 15 août 2012 à Genève de Me Jean-Flavien Lalive, le fondateur de notre Etude.

Me Jean-Flavien Lalive est né en 1915 à La Chaux-de-Fonds. Après des études de droit à Genève et aux Etats-Unis, puis l'obtention d'un doctorat en droit et du brevet d'avocat, Me Jean-Flavien Lalive a officié successivement en qualité de Secrétaire général de la « Commission Mixte de Secours » du CICR pour l'aide aux populations civiles pendant et après la Deuxième Guerre Mondiale, de Premier Secrétaire de la Cour Internationale de Justice à La Haye, de Conseiller juridique et politique de l'Office de Secours et de Travaux des Nations Unies au Proche Orient (U.N.W.R.A., Agence de l'ONU pour les Réfugiés de Palestine) à Beyrouth, puis, à Genève, et enfin de Secrétaire général de la Commission Internationale de Juristes (vouée à la promotion des droits de l'homme et à la « rule of law »), avant de fonder l'Etude LALIVE.

Me Jean-Flavien Lalive fut une figure emblématique de l'arbitrage international pendant plusieurs décennies et a marqué les premiers grands arbitrages pétroliers (Sapphire c. Iran, Texaco et Calasiatic c. Libye, Aminoil c. Koweït) et de manière générale les litiges impliquant des Etats, tel que la célèbre affaire Westland Helicopters c./ Egypte et al. Ses cours à l'Académie de droit international de la Haye sur « l'immunité de juridiction des états et des organisations internationales » (1953) et « les contrats entre états ou entreprises étatiques et personnes privées » (1983) sont restés des ouvrages de référence en droit international public.

Juriste d'exception doté d'un sens stratégique et d'une maîtrise de la langue hors du commun, Me Jean-Flavien Lalive a été la source originelle du rayonnement de notre Etude. Il a su imprégner notre engagement professionnel de ses valeurs profondément humaines, de sa finesse et de

son élégance. Son ouverture d'esprit n'avait pour égaux que son humour et sa générosité.

Nos pensées et notre affection vont à sa famille. Son souvenir restera impérissable et nous lui sommes reconnaissants du chemin qu'il nous a tracé.



[Plus d'actualités](#)